

FRET SNCF

**UNE TABLE RONDE
EN LIEN AVEC LA
TRANSFORMATION
DE FRET SNCF A EU
LIEU CE JOUR.**



EXPLICATIONS

La direction a proposé aux OS représentatives de négocier un accord de transition permettant de garantir durant 3 ans, le maintien d'une partie des droits des agents de Fret SNCF, qui seraient transférés dans les deux filiales, dans l'hypothèse de leur création au 1^{er} janvier 2025 !

Le projet d'accord de transition transmis pour cette réunion n'assure pas la continuité complète du cadre social des agents de Fret et a une durée de vie limitée dans le temps de 36 mois !

Pour la **CFDT Cheminots**, de nombreux éléments plaident clairement aujourd'hui pour à minima suspendre le processus de discontinuité et cette réunion ne saurait être conclusive !

Depuis les annonces du Gouvernement intervenues lors de la Table Ronde tripartite du 23 mai 2023, sur la mise en œuvre de la discontinuité de Fret SNCF, la position des dirigeants de la SAS Fret est clairement dissonante par rapport à celle du Groupe SNCF !

Pour les dirigeants de la SAS Fret, la discontinuité est davantage une aubaine plutôt qu'une fatalité. C'est aussi et surtout un alibi tout trouvé pour tenter de rogner le cadre social les cheminots de Fret SNCF, et battre en brèche l'unité sociale en faisant glisser encore davantage Fret SNCF vers Rail Logistic Europe !

La **CFDT Cheminots** défend à l'inverse le maintien d'une SAS Fret SNCF bien ancrée comme opérateur public au sein du Groupe Public SNCF, ainsi que la mise en œuvre par l'État d'une véritable politique de développement du fret ferroviaire permettant de répondre à l'urgence écologique !

**LA DIRECTION DE FRET SNCF DOIT
ANNONCER L'ARRÊT DE LA MISE EN OEUVRE
DE LA LIQUIDATION DE FRET SNCF !**



LE CONTEXTE POLITIQUE IMPOSE À MINIMA UN MORATOIRE:

Deux mois après les élections législatives, le nouveau Premier Ministre n'a toujours pas été nommé ainsi que le Gouvernement !

Au niveau européen, suite aux élections du mois de juin, les nouvelles commissions ne sont pas encore installées !

L'absence d'interlocuteurs et de décisionnaires au niveau français et européen impose à minima de marquer une pause !

La direction doit demander un report à la Commission Européenne et la mise en place d'un moratoire !



LA DISCONTINUITÉ EST DÉJÀ FAITE, INUTILE DE POURSUIVRE

Un constat s'impose :

Après le transfert des flux du combiné vers des concurrents et la nouvelle saignée dans les effectifs la discontinuité est malheureusement déjà réalisée en majeure partie !

Il est par conséquent inutile de poursuivre plus en avant ce processus idiot et en totale contradiction avec une politique ambitieuse en matière de transition écologique et de report modal, en remettant notamment en cause le cadre social et les droits des cheminots de Fret SNCF !

LA SÉCURISATION DES AIDES DE L'ÉTAT N'EST PAS ASSURÉE

L'État s'est engagé dans le cadre du Plan de relance à verser une enveloppe de 170 Md'€ par an jusqu'à la fin du quinquennat pour le fret. Le Gouvernement a ensuite annoncé le renforcement de ces aides à hauteur de 200 Md'€ par an jusqu'en 2030 ainsi qu'un plan d'investissement de 4 Mds d'€ pour les infrastructures de fret sur la période 2023-2032. Ces aides supplémentaires n'ont pas été sécurisées par l'État et sans elles les deux filiales fret ne sont pas viables économiquement !



Pour aller plus loin
Scanner le QR code
pour adhérer à la
CFDT !